

FICHE D'INTENTION CLEA 2021

Vous souhaitez participer au CLEA 2021 ?

Remplissez cette fiche d'intention, présentant votre structure, ou votre profil, expliquez-nous pourquoi vous souhaitez travailler avec l'un des artistes en particulier et les thèmes que vous souhaitez aborder cette année !

Vous pouvez aussi inviter l'artiste à venir vous rencontrer en lui envoyant un invitation personnalisée réalisée avec vos publics.

Chaque fiche doit impérativement concerner un seul artiste.

PRÉSENTATION

Référent de la demande :

Nom / prénom :

Mail :

Téléphone :

Adresse de correspondance :

Quelques mots sur votre structure :

Structure demandeuse :

Votre rôle dans la structure :

Lieu d'accueil des publics :

Responsable de la structure :

Présentation de la structure :

Vos publics : (nombre de personnes concernées, âge moyen, spécificité...)

La fiche ainsi que l'invitation (facultative) sont à renvoyer avant le vendredi 27 novembre 2020

Vous aimeriez expérimenter un geste artistique avec :

(Merci de cocher la case correspondante)

- CLAIRE AUDHUY, auteure - metteuse en scène
- ELISE BETREMIEUX, éditrice - artisan d'art
- CHLOE GUILLEMANT, styliste - artiste du fil
- GUILLAUME LEPOIX, artiste plasticien
- RICHARD PEREIRA DE MOURA, géographe - auteur et pédagogue

Les raisons qui vous amènent à vouloir expérimenter avec cet artiste :

Les thèmes que vous aimeriez aborder et vos envies pour cette édition :

Avez-vous ou vos publics des besoins / demandes spécifiques ?

Pour rappel, la fourniture du petit matériel nécessaire à la réalisation du projet est à votre charge.

La fiche ainsi que l'invitation (facultative) sont à renvoyer avant le vendredi 27 novembre 2020

- Un exemplaire à la CAPSO :

Par mail : berenice.cousin@ca-pso.fr

Par voie postale : CAPSO - Service Action Culturelle - Bérénice COUSIN - 2 rue Albert CAMUS
CS 20079 - 62968 LONGUENESSE CEDEX

- Si vous êtes enseignant(e) de l'Education Nationale, une copie à l'Inspection de votre circonscription.

Les artistes prendront contact avec vous, que la proposition soit acceptée ou non, dès début janvier 2021.